



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°15-2025 VENTE DE TERRAINS

Le mercredi 5 novembre 2025 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la Maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 24 octobre 2025

Etaient présents (21 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES TARBES LOURDES PYRENEES	LAFFORGUE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
Néant			

Etaient absents ou excusés (11 délégués) :

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	BOURDA	Bruno	Titulaire
	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-BÉARN	MERCIER	Jimmy	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

Assistaient également à la réunion : Luc BERNIGOLLE – Technicien GeMAPI, Nadège BERGÉ – Responsable administratif et financier, Marie FURET – Animatrice charte de gestion de la ressource en eau, Pauline GUINLE – Chargée de mission PAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Célia MARCHAND – Animatrice prévention des inondations, Henri PELLIZZARO - Directeur, Sébastien PIETS – Technicien GeMAPI, personnel du SMBGP, Constance XERRI – chargée d'opérations prévention des inondations, personnel du SMBGP

Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) : Bernard MARQUE

Objet : Vente de terrains

Le Président indique au comité syndical que le Syndicat est propriétaire des parcelles cadastrées section ZB n° 37 et section ZD n° 63, sises à ASSAT, de superficies respectives de 1 033 m² et 1 560 m², situées au lieu-dit Castéra. Ces parcelles ont été héritées de l'ancien SIVU du LAGOIN et n'ont aucune utilité pour le Syndicat puisqu'elles constituent des chemins d'accès à des parcelles agricoles.

La Commune d'ASSAT s'est manifestée afin d'acquérir lesdites parcelles

Le Président propose de céder ces parcelles à titre gratuit à la Commune d'ASSAT, étant ici précisé que les frais d'acte seront supportés à parts égales par le Syndicat et la Commune.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré,

DECIDE de céder les parcelles cadastrées section ZB n° 37 et section ZD n° 63, sises à ASSAT, de superficies respectives de 1 033 m² et 1 560 m² à titre gratuit à la Commune d'ASSAT

PRÉCISE que les frais d'acte seront partagés à parts égales par les parties.

CHARGE le Président de procéder à toutes les formalités nécessaires à cette opération.

Ainsi fait et délibéré

Les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Président



Michel CAPERAN